Modèle de déclaration de compétence financière pour les membres du Comité des finances et d’audit

Les critères d’admissibilité à la fonction de membre du Comité des finances et d’audit de la Première Nation \_\_\_\_\_\_\_\_ sont les suivants :

* être en mesure de lire, de comprendre et d’analyser des états financiers annuels et les notes annexes;
* être en mesure de comprendre les méthodes comptables, y compris les estimations utilisées et les jugements exercés par la direction dans l’application des méthodes comptables, lorsque ces estimations et ces jugements sont expliqués par le directeur des finances et par l’auditeur;
* comprendre les objectifs et les activités de la Première Nation \_\_\_\_\_\_ susceptibles d’avoir une incidence sur la sélection ou sur l’application de méthodes comptables;
* connaître et comprendre les stratégies adoptées par la Première Nation \_\_\_\_\_\_\_ ainsi que les risques inhérents à toute nouvelle stratégie;
* être en mesure de comprendre le contexte de risque de la Première Nation \_\_\_\_\_\_\_\_\_ .
* En vigueur pour les exercices 20\_\_- 20\_\_ et 20\_\_- 20\_\_ ou jusqu’à la fin du mandat du membre, selon la première éventualité.

Je ­­­\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ déclare avoir lu le mandat du Comité des finances et d’audit et m’engage à m’y conformer. Je suis une personne indépendante admissible à la fonction de membre du Comité des finances et d’audit.

Signature Date